

Le comité de requalification de l'église

Face à l'annonce de la fermeture imminente de notre église en décembre 2024, un groupe de citoyens s'est mobilisé pour fonder un organisme à but non lucratif : le **Comité de requalification de l'église Saint-Léonard-de-Portneuf (CRÉSLP)**. Son but : lancer une réflexion collective sur la transformation possible de l'église en un lieu vivant et rassembleur pour la communauté. Cette démarche de réflexion a mené à l'élaboration du projet **Place Léo**.

Historique — Une démarche rigoureuse

2024

- Février** Consultation publique sur les nouveaux usages possibles de l'église à des fins communautaires
- Mars** Résolution du Conseil municipal en lien avec l'acquisition de l'église à certaines conditions
- Juillet** Admission au Programme de requalification des lieux de cultes du Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) et octroi de 37 500 \$ pour les études de faisabilité
- Sept.** Embauche de l'OBNL Entremise pour l'accompagnement professionnel pour les études

2025

- Janv.** Obtention d'une subvention de 20 000\$ dans le cadre du programme d'aide au développement du milieu de la Caisse Desjardins pour soutenir l'occupation transitoire
- Juin** Sélection du CRÉSLP par l'entreprise P'tit Québec pour le financement et l'installation d'une cuisine collective au sous-sol de l'église, inaugurée le 8 août
- Juill. - Sept.**
- Recherche et documentation sur des expériences similaires
 - Occupation transitoire du bâtiment pour tester les possibilités et les contraintes du lieu ainsi que l'intérêt pour de nouveaux usages
 - Recherche et obtention de financement (CPRQ, FADM, citoyens, partenaires commerciaux, commandites, etc.)

Quel avenir pour notre église?



Séance d'information et de consultation

Construite en 1898, l'église Saint-Léonard-de-Portneuf fait partie de notre patrimoine collectif. Face à la décision de la fabrique de la mettre en vente sur le marché libre, la communauté doit évaluer l'opportunité unique de l'acquérir pour 1 \$.

Lundi 22 septembre 2025

18h30 — Ouverture des portes

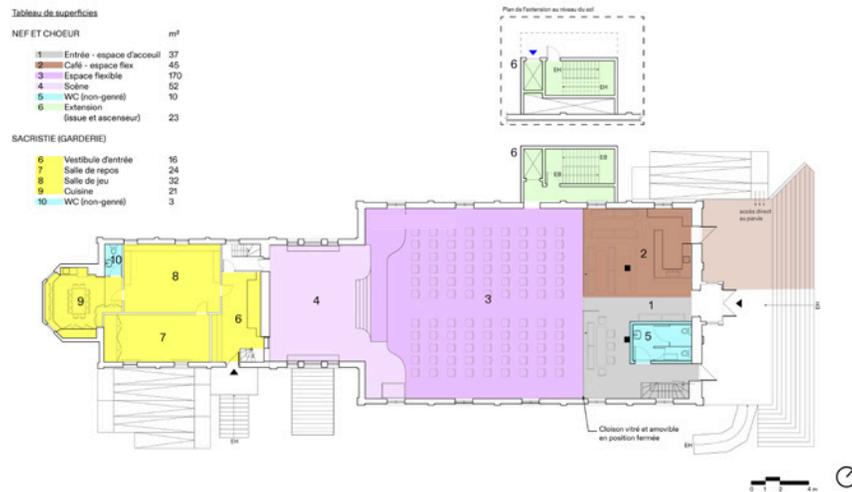
19h00 — Début de la séance

Église Saint-Léonard-de-Portneuf,
salle principale (rez-de-chaussée)



Un projet bien informé

En octobre 2024, le CRÉSLP a fait appel à l'expertise d'Entremise pour élaborer un dossier de projet préliminaire. Ce document constitue une étape clé pour acquérir le bâtiment et solliciter les financements requis pour sa transformation. Une approche méthodique a permis d'identifier les meilleurs usages possibles, alignés sur les besoins exprimés par la communauté tout en préservant le caractère patrimonial de l'église.



Plan d'un des blocages programmatiques évalués, Entremise, 2025

Une planification responsable

Simultanément à la programmation architecturale, le CRÉSLP a élaboré un plan d'affaires et des projections financières prudentes, caractérisés par un financement mixte et réaliste, une gestion en partenariat (municipalité propriétaire et OBNL responsable des opérations), ainsi que par la suggestion de mise en place de garde-fous financiers.



Suivez-nous : Place Léo - CrésIp (Facebook)
Écrivez-nous : info@creslp.ca
Visitez-nous : 529 Rue Principale

Un centre communautaire multifonctionnel pour répondre à des enjeux cruciaux

La sauvegarde des acquis

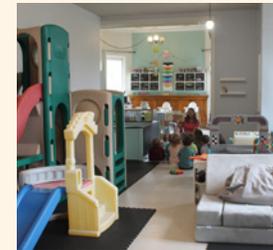
- Patrimoine bâti
- Garderie
- Cuisine collective
- Salles de réception
- Lieux de rencontre et de célébrations
- Équipements

Des valeurs ajoutées

- Centre d'hébergement d'urgence (sinistre ou panne majeure)
- Studio créatif pour jeunes talents et artistes établis
- Équipements polyvalents



Cuisine P'tit Québec, 2025. Image par Première Heure (Radio-Canada Québec)



Garderie, 2025. Image par CRÉSLP



Marché aux puces, 2025. Image par CRÉSLP

Votre voix compte!

La consultation du 22 septembre est l'occasion pour vous de vous faire entendre sur le projet élaboré par le Comité de requalification de l'église Saint-Léonard-de-Portneuf (CRÉSLP) pour convertir le bâtiment en centre communautaire multifonctionnel. Votre participation est importante!

Différents aspects du dossier de projet vous y seront présentés :

- Services projetés
- Plans d'aménagement et localisation dans le bâtiment
- Projections budgétaires
- Sources de financement potentielles
- Mode de gouvernance proposé

Consultez le site Web de la municipalité pour toutes les informations, en cherchant "Consultation publique sur l'avenir de l'église" sous l'onglet Citoyens